

Vos questions / nos réponses

Bromazepam par voie nasale.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/02/2016 16:54

Bonjour,

Après une rechute après 6 mois d'arrêt du subutex et une grosse crise d'angoisse je suis suivie par une psychiatre et sous traitement sous bromazepam. Ce traitement m'aide dans les cas d'attaque de panique mais les effets sont souvent trop lent et trop étendus..

Ayant pris du subutex en rail pendant des années cette technique de prise m'est venue à l'esprit.. Il y a t il des risques à prendre le bromazepam de cette façon là ? et l'effet peut-il être présent ? (je sais que le suboxone par exemple ne peut pas se prendre de façon détournée à cause de la naloxone qui empêche l'effet de la buprénorphine)

Je n'ose pas parler de ça à mon psychiatre pour le moment.
merci

Mise en ligne le 22/02/2016

Bonjour,

Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons vous encourager à prendre votre traitement de manière détournée. Sniffer du Bromazépam ne sert à rien dans la mesure où ce médicament est conçu pour être avalé, l'effet étant "obtenu" après métabolisation par les enzymes du foie. C'est donc de cette manière (en l'ingérant) qu'il est le plus efficace. Toute autre forme de "prises" ou de consommations s'avéreraient inefficaces.

Contrairement à ce que vous nous dites en fin de message, il nous semble que cela vous rendrait service de pouvoir en parler à votre psychiatre. Ce "réflexe" d'utiliser un traitement de manière détournée montre que vos habitudes de consommation sont encore bien présentes et la distinction que vous faites entre traitement médical prescrit et "défoncé" ou "auto-médication" nous semble plutôt confuse : On ne prend pas un traitement pour se "défoncer" mais bien parce que cela aide à mieux gérer l'anxiété. Il est aussi important, en complément de ce traitement, de pratiquer des activités relaxantes pour vous (sport, lecture ou tout autres), et d'avoir des loisirs. Cela peut également largement contribuer à apaiser vos angoisses et à mieux les gérer en plus d'un traitement médical prescrit.

C'est pourquoi, il nous semble important de vous questionner sur les relations que vous entretenez avec les produits de manière générale: vous pourriez en parler avec votre psychiatre si cela est possible, ou sinon vous rapprocher d'une équipe de professionnels en CSAPA ou en CJC par exemple (Consultations Jeunes

Consommateurs). Dans tous les cas, nous attirons votre attention sur le fait que toutes les réponses à vos difficultés ne se trouvent pas systématiquement dans la consommation de produits. Un soutien psychologique auprès d'une équipe pluridisciplinaire pourrait vous être bénéfique en vous permettant par exemple de découvrir d'autres aides thérapeutiques (relaxation, sophrologie, entretiens, etc..) d'autant que vous êtes encore très jeune.

Nous vous indiquons une adresse à cette intention en bas de message et vous encourageons à les contacter.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA de Tain - Tournon - Association Addictions France](#)

Impasse Emile Junique
ZAC de Champagne
07301 TOURNON SUR RHONE

Tél : 04 75 08 09 86

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Du lundi du vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi sur deux semaine impaire de 9h à 12h et de 13h à 16h

Accueil du public : Du lundi du vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi sur deux semaine impaire de 9h à 12h et de 13h à 16h

CAARUD : Permanences CSAPA-CAARUD (même adresse - autre entrée) Lundi et Jeudi de 14h à 16h30 à l'Impasse Emile Junique - ZAC de Champagne (Voir également CAARUD)

[Voir la fiche détaillée](#)